



Dépistage de la COVID-19

Pour le personnel/les visiteurs/les apprenants adultes dans les établissements de garde d'enfants et les écoles.

Mis à jour le 2 septembre 2021

1. Présentez-vous l'un des symptômes suivants, nouveaux ou qui s'aggrave? **



Fièvre > 37,8 °C
et/ou frissons



Toux



Difficultés respiratoires



Diminution ou perte
du goût ou de l'odorat



Fatigué, muscles ou
articulations douloureux

Si vous avez un problème de santé diagnostiqué par un prestataire de soins de santé qui vous donne un des symptômes, sélectionnez « Non ». Si le symptôme est nouveau, différent ou s'aggrave, sélectionnez « Oui ».

Si « Oui » à un
symptôme :



Restez chez
vous et
isolez-vous



Se faire
tester

Ou



Contactez un
fournisseur de
soins de santé

2. Est-ce que quelqu'un dans votre ménage présente un ou plusieurs des symptômes ci-dessus et/ou attend les résultats d'un test après avoir ressenti des symptômes?

Oui

Non

• Si vous êtes entièrement vacciné* ou avez été testé positif à la COVID-19 au cours des 90 derniers jours et avez été guéri, sélectionnez « Non ».

3. Avez-vous été notifié comme étant un contact étroit d'une personne atteinte de COVID-19 ou vous a-t-on dit de rester à la maison et de vous isoler?

Oui

Non

• Si vous êtes entièrement vacciné* ou avez été testé positif à la COVID-19 au cours des 90 derniers jours et avez été guéri ou si le bureau de santé publique a déclaré que vous ne devez pas vous auto-isoler, sélectionnez « Non ».

4. Au cours des 10 derniers jours, avez-vous été testé positif à un test d'antigène rapide ou à un kit d'auto-diagnostic à domicile?

Oui

Non

• Si vous avez depuis été testé négatif lors d'un test PCR en laboratoire, sélectionnez « Non ».

5. Au cours des 14 derniers jours, avez-vous voyagé à l'extérieur du Canada ET vous a-t-on conseillé de vous mettre en quarantaine conformément aux exigences fédérales en matière de quarantaine?

Oui

Non

Si vous avez répondu « Oui »
aux questions 2, 3, 4 ou 5 :



Restez chez vous
et isolez-vous



Suivez les conseils
de santé publique



* Être entièrement vacciné signifie 14 jours ou plus après avoir reçu la deuxième dose d'une série de deux vaccins ou une dose d'une série d'un seul vaccin.

** Toute personne malade ou présentant des symptômes de maladie doit rester chez elle et consulter un professionnel de la santé si nécessaire.